

RAPPORT N° 04/3-02
au Conseil Municipal

OBJET

COMPTE DE GESTION 2003
BUDGET PRINCIPAL

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen et à votre approbation le compte de gestion du Receveur Municipal, pour l'exercice 2003.


Ce document laisse apparaître un excédent de clôture de **17 425 190,60 euros**,

- pour la Section de Fonctionnement + 33 493 573,86 euros,
- pour la Section d'Investissement - 16 068 383,26 euros.

L'excédent de clôture est inférieur de 0,15 euros à celui du Compte Administratif 2003. Cette différence provient de la Section de Fonctionnement (Chapitre 011) et concerne les écarts de conversion francs/euros liés aux rattachements 2001 régularisés en 2002.

Je vous demande donc de vous prononcer sur le compte de gestion du Receveur Municipal.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

 **DEPUTE-MAIRE**
[Signature]
René-Paul VICTORIA

NB : Le compte de gestion du budget principal est consultable auprès de la Direction de la Comptabilité / Hôtel de Ville / ascenseur est / 1er étage, aux heures ouvrables de l'administration, ainsi qu'en cours de séance.

COMMUNE DE SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DELIBERATION N° 04/3-02
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 18 juin 2003**

OBJET

**COMPTE DE GESTION 2003
BUDGET PRINCIPAL**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 04/3-02 du Député-Maire ;

Vu le rapport présenté par Monsieur le Receveur Municipal ;

Sur l'avis favorable de la Commission Finances et Administration Générale ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Adopte le compte de gestion du Receveur Municipal relatif au Budget Principal de l'exercice 2003 (confer l'annexe joint).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 25 JUN 2004



LE DEPUTE-MAIRE

[Signature]
René-Paul VICTORIA

**COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL
POUR L'EXERCICE 2003
BUDGET PRINCIPAL**

I - RESULTATS DE L'EXERCICE

NATURE	LIBELLES	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes	Prévisions Budgétaires	178 553 475,54	92 859 809,84	271 413 285,38
	Titres de recettes émis	179 132 381,79	56 265 924,90	235 398 306,69
	Réduction de titres	1 752 839,49	46 270,53	1 799 110,02
	Recettes nettes	177 379 542,30	56 219 654,37	233 599 196,67
Dépenses	Prévisions Budgétaires	178 553 475,54	92 859 809,84	271 413 285,38
	Mandats émis	160 040 780,11	60 442 585,04	220 483 365,15
	Annulation de mandats	6 227 237,28	217 389,62	6 444 626,90
	Dépenses nettes	153 813 542,83	60 225 195,42	214 038 738,25
Résultats de l'exercice	Excédent Déficit	23 565 999,47	4 005 541,05	19 560 458,42

II - RESULTATS DE CLOTURE

SECTIONS	RESULTATS EXERCICE ANTERIEUR	AFFECTATION	RESULTATS DE L'EXERCICE	RESULTATS DE CLOTURE
Exploitation	Ville			
	Reprise Assainis.	+ 24 261 281,52 + 695 327,17	- 15 029 034,30	+ 32 798 246,69 + 695 327,17
	TOTAL (1)	24 956 608,69	- 15 029 034,30	33 493 573,86
Investissement	Ville			
	Reprise Assainis.	- 13 096 074,76 1 033 232,55		- 17 101 615,31 + 1 033 232,55
	TOTAL (2)	-12 062 842,21		-16 068 383,26
TOTAL GENERAL	12 893 766,48	- 15 029 034,30	19 560 458,42	17 425 190,50

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
En séance du 19/06/2004
En annexe à la Délibération N° 0413/02

LE MAIRE

